

PV N°1 Commission « Foot Loisirs »

Réunion du 03 avril 2024

Organisation du Tournoi Vétérans 2024

Clubs présents :

Albepierre, Ally – Mauriac, Arpajon, Aurillac F. C., Carladez – Goul, Carlat – Cros, Crandelles, Espinat, Junhac – Montsalvy, Murat, Pays de Rance, Roannes, Saint-Flour, Siran, Sud Cantal, Vallée de l'Authre, Vézac.

Clubs absents : Cère et Landes, Ytrac.

Pour la Commission « Foot Loisirs » :

Gérard Chevalier, Serge Potel, Roland Loubeyre.

Règlement Intérieur du « Tournoi Vétérans » :

Le Règlement précisant les modalités de participation et de qualification des joueurs, l'arbitrage des rencontres, la feuille de match, les résultats et les classements, la partie « convivialité » et divers points est distribué à chaque représentant des Clubs et adopté à l'unanimité.

Composition des Poules :

En fonction du nombre d'engagés (19 *), il est décidé de composer 3 poules de cinq équipes et 1 poule de quatre équipes.

Nous devons remercier le Club d'Ally – Mauriac qui a bien voulu rejoindre Albepierre, Murat et Saint-Flour dans la Poule A, les quinze autres participants étant répartis dans les Poules B, C et D par tirage au sort.

- ***L'U. S. de la Cère a décliné son engagement en adressant un courrier de renoncement au Secrétariat du District.***

Poule A :

Albepierre, Ally – Mauriac, Murat, Saint-Flour.

Poule B :

Carladez - Goul, Cère et Landes, Roannes, Sud Cantal, Vézac.

Poule C :

Arpajon, Crandelles, Junhac – Montsalvy, Pays de Rance, Vallée de l'Authre.

Poule D :

Aurillac, Carlat – Cros, Espinat, Siran, Ytrac.

Dates des rencontres :

26 avril, 03 mai, 17 mai, 24 mai, 31 mai.

« rattrapage » la semaine de l'ascension et le 07 juin.

Le détail des rencontres est annoncé en séance.

Les premiers et les seconds de chaque poule disputeront des quarts de finale le 14 juin.

Tirage au sort des quarts de finale, le premier de chaque poule recevant un second :

1^{er} poule A <> 2^{ème} poule D
1^{er} poule B <> 2^{ème} poule C
1^{er} poule C <> 2^{ème} poule B
1^{er} poule D <> 2^{ème} poule A

Un « plateau » final opposera les vainqueurs des quarts de finale le 21 juin à Saint-Flour.

Questions diverses :

- les coordonnées des correspondants de chaque Club et le Règlement Intérieur du Tournoi seront envoyés par mail à tous les clubs participants au tournoi vétérans 2024.
- Le Règlement Intérieur du Tournoi est également disponible sur le site internet du District.
- Le Club recevant devra saisir le résultat de chaque rencontre dans « Footclubs » et adresser la feuille de match au Secrétariat du District le plus rapidement possible.
- Les licences pourront être demandées à la Ligue jusqu'au 30 avril.
- À la demande de certains Clubs, la réunion de préparation du Tournoi 2025 aura lieu début mars afin de permettre de programmer des rencontres début avril, après le passage à l'heure d'été.

- il est rappelé aux Clubs que tous les participants doivent être **obligatoirement titulaires d'une licence dans la catégorie « vétérans »**.

❖ mixité :

en référence à l'article 155 . 1 des Règlements Généraux, la mixité n'est pas autorisée pour la pratique en « vétérans ».

Les membres de la Commission « Footloisirs »,
Gérard Chevalier, Serge Potel et Roland Loubeyre